

DROITS DE PLACE ET DE STATIONNEMENT	Tarifs 2010 en euros
FETES LOCALES tarifs journaliers	
- le m ² de 0 à 100 m ²	0,50
- au-dessus de 100 m ² et par m ² supplémentaire	0,20
FETE DU 14 JUILLET tarifs journaliers	
- le m ²	1,00
PETITS CIRQUES (jusqu'à 200 m²) tarifs 4 jours	
- par m ²	1,80
EXPOSITIONS, ANIMATIONS ET MENAGERIES tarifs journaliers	
-de 1 à 25 m ²	30,00
- de 25 à 50 m ²	80,00
- au-dessus de 50 m ² et par m ² supplémentaire	0,40
OCCUPATION DU DOMAINE COMMUNAL	
-Trottoirs - étalages, par an et par mètre linéaire	20,00
-Trottoirs - étalages, par jour et par mètre linéaire	0,40
-Parc de la mairie par m ² et par jour	2,00
-Parc du lac bleu par m ² et par jour	1,60
-Places publiques, squares, espaces-verts, par jour et par m ²	1,50
-Places publiques, squares, espaces-verts, Stand et autres étalages, par jour et par mètre linéaire	1,00
- Expositions de véhicules par unité et par an (concessionnaires automobiles)	40,00
TERRASSES DE CAFE	
- sur trottoir par an et par m ²	7,50
- sur parking ou places de stationnement par an et par m ²	10,50
- installation de bungalows et type mobil home commercial par mois et par m ²	6,00

Tarifs des frais de raccordement et fourniture d'électricité
Décision n° 09.03.Ad.21 du 31.03.2009

- raccordement et fourniture ELECTRICITE	prix du kilowatt heures en vigueur, fixé par E.D.F.
--	--

A, le
 Signature du demandeur

Cadre réservé à l'administration

Demande enregistrée le :

N° d'enregistrement : AOT/

Redevance (article L2125-1 du code général des propriétés des personnes publiques)

Occupation soumise à paiement d'une redevance

Si oui, montant total :

Occupation à titre gracieux

Si oui, motif :

Formulaire à retourner, accompagné des pièces à fournir, à :

Service des occupations domaniales

Mairie de Léognan, 33850 LEOGNAN

Tel : 05.57.96.00.40 – Fax : 05.57.96.00.41

contact@mairie-leognan.fr